

APPENDIX L

February 1970

*The Formulation of United States' Policy Towards Canada*¹

Document prepared for the Standing Committee on External Affairs and National Defence, House of Commons, Ottawa, January 1970, by Dale C. Thomson, Director, Center of Canadian Studies, School of Advanced International Studies, The Johns Hopkins University, Washington, D. C.

The objective of this paper is to outline the general procedure for the formulation of United States' policy towards Canada, and to describe the administrative "machinery" or "instruments" employed for that purpose. The author attempts to restrain himself from making value judgements on specific issues, or from entering the debate on the relative merits of different ways of conducting United States-Canadian relations, for instance, through "quiet diplomacy" as contrasted to a more formal, "arms length" approach. However, the premise of this paper is that the better Canadians understand the workings of American government, the greater the manoeuvrability of their country within the constraints imposed by the co-existence of the two countries on the North American continent.

General Remarks on Policy-formation in Washington, D. C.

Two principal characteristics distinguish the Washington from the Ottawa scene as far as decision-making is concerned: the web of government is vastly larger and more complex, and it is much more decentralized.² The separation of powers as provided in the American constitution offers members of the legislative branch of the government, and particularly of the Senate, greater opportunities for influence in the realm of foreign policy. At the same time, it establishes a closer linkage between domestic and foreign policy, and exposes the foreign policy-making

¹The author received valuable assistance in preparing this paper from Roger F. Swanson, Research Assistant, and Mr. Gerald Wright, Canadian Ph. D. candidate, at the School of Advanced International Studies, The Johns Hopkins University.

²See Appendix "A" for general organizational chart of U.S. Government.

APPENDICE L

Février 1970

*Élaboration de la Politique des États-Unis à l'égard du Canada*¹

Document préparé à l'intention du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes, Ottawa, au mois de janvier 1970, par M. Dale C. Thomson, directeur du Centre des études canadiennes de la Faculté des études internationales avancées, Université Johns Hopkins, Washington, D.C.

Le présent exposé a pour but de décrire la manière ordinaire de procéder dans l'élaboration de la politique des États-Unis à l'égard du Canada et les "instruments" administratifs qui servent à cette fin. L'auteur s'est abstenu autant que possible de porter des jugements sur des problèmes particuliers ou d'entamer un débat sur les mérites relatifs des différentes méthodes employées dans les relations entre les États-Unis et le Canada, telles que, par exemple, la «diplomatie de douceur» qui fait contraste avec la méthode strictement classique. Toutefois, le trait principal de cette étude est que plus les Canadiens connaîtront les rouages du gouvernement américain, plus le Canada pourra manœuvrer à l'intérieur des restrictions qui lui sont imposées par la coexistence des deux pays sur le continent nord-américain.

Observations générales sur l'élaboration de la politique à Washington, D.C.

Les deux caractéristiques principales qui distinguent la scène de Washington de celle d'Ottawa au plan de la prise de décisions sont les suivantes: l'appareil gouvernemental est beaucoup plus vaste et beaucoup plus complexe et il est beaucoup plus décentralisé.² La séparation des pouvoirs énoncée dans la Constitution des États-Unis met à la disposition des membres du secteur législatif du gouvernement, et particulièrement aux membres du Sénat, de plus grandes occasions d'intervenir dans le domaine de la politique extérieure. De plus, la Constitution établit un rapport plus étroit

¹Dans la préparation de son exposé, l'auteur a obtenu le précieux concours de M. Roger F. Swanson, adjoint en recherche, et de M. Gerald Wright, Canadien qui prépare sa thèse de doctorat à la Faculté des études internationales avancées de l'Université Johns Hopkins.

²Voir à l'Appendice «A» l'organigramme général du gouvernement des États-Unis.